

DÉPARTEMENT DU DOUBS
MAIRIE DE MAMIROLLE
25620
2 bis rue de l'école
TÉL 03 81 55 71 50
FAX 03 81 55 74 61
mairie@mamirolle.com
www.mamirolle.fr

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 26 avril 2021 à 19h30

Présidence : M. Daniel HUOT, Maire

Présent : tous les conseillers, sauf Mmes MULLER Julie et Cécile BOURGOIN

Procurations: de Mme BOURGOIN Cécile à M. PARRA Miguel
de Mme MULLER Julie à M. COPPOLA Ernest

Secrétaire : Monsieur MAILLOT Dominique

Le Maire certifie :

- que la convocation du conseil municipal a été faite le 22 avril 2021;
- que le nombre de conseillers en exercice est de 19

Le présent procès-verbal a été affiché à la porte de la mairie le 28 avril 2021, en exécution des articles L.2121-10, L.2121-11, L.2121-17, L.2124-3, R.121-7, R.121-9, R.124-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du PV du Conseil Municipal du Mercredi 14 avril 2021

2. Finances : Budgets annexes : Forêt / Murs Nus

- Vote du budget primitif 2021

3. Finances : budget principal

- Vote du budget primitif 2021

1. Approbation du PV du Conseil Municipal du Mercredi 14 avril 2021

Le Maire invite les conseillers à formuler des remarques sur la rédaction du procès-verbal de la réunion du mercredi 14 avril 2021. En l'absence d'observations, le Conseil Municipal approuve ce procès-verbal.

2. Finances : budgets annexes

2.1. Budget Forêt

2.1.1. Vote du budget primitif 2021

Le rapport du Maire entendu,

Le Conseil Municipal décide de voter, à l'unanimité, le budget primitif 2021 du budget Forêt dont les comptes sont les suivants :

	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT		
Crédits votés au titre du présent budget	39 379.42	40 110.00
Résultat 2020 reporté	730.58	0.00
Total de la section de fonctionnement :	40 110.00	40 110.00
INVESTISSEMENT		
Crédits votés au titre du présent budget :	20 239.42	27 401.25
Résultat 2020 reporté	7 590.33	0.00
Reste à réaliser 2020	14 571.50	15 000.00
Total de la section d'investissement :	42 401.25	42 401.25

Monsieur le Receveur Municipal est chargé en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

2.2. Budget Murs Nus

2.2.1. Vote du budget primitif 2021

Le rapport du Maire entendu,

Le Conseil Municipal décide de voter, à l'unanimité, le budget primitif 2021 du budget Murs Nus dont les comptes sont les suivants :

	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT		
Crédits votés au titre du présent budget	12 350.00	16 210.00
Résultat 2020 reporté	0.00	10 827.23
Total de la section de fonctionnement :	12 350.00	27 037.23
INVESTISSEMENT		
Crédits votés au titre du présent budget :	7 450.00	9 602.00
Résultat 2020 reporté	0.00	0.00
Reste à réaliser 2020	2 152.00	0.00
Total de la section d'investissement :	9 602.00	9 602.00

Monsieur le Receveur Municipal est chargé en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

3. Finances : budget principal

3.1. Vote du budget primitif 2021

Le rapport du Maire entendu,

Le Conseil Municipal décide de voter, à l'unanimité, le budget communal 2021 dont les comptes sont les suivants :

	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT		
Crédits votés au titre du présent budget	916 665.41	971 328.00
Résultat 2020 reporté	0.00	235 337.41
Total de la section de fonctionnement :	916 665.41	1 206 665.41

INVESTISSEMENT		
Crédits votés au titre du présent budget :	282 404.00	349 114.52
Résultat 2020 reporté	87 166.27	0,00
Reste à réaliser 2020	5 544.25	26 000.00
Total de la section d'investissement :	375 114.52	375 114.52

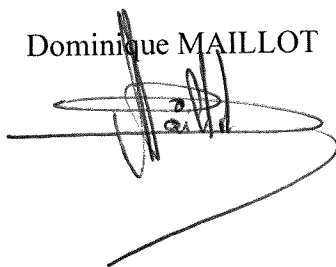
Monsieur le Receveur Municipal est chargé en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h50

Le prochain conseil municipal se tiendra **le Mardi 25 mai 2021 à 19h30**

Le secrétaire,

Dominique MAILLOT



Le Maire,

Daniel HUOT

